

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 135 (2014)  
**Heft:** 1-2  
  
**Rubrik:** SAR

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Séance du comité SAR du 30 novembre 2013

### Informations brèves



Le comité a tenu sa séance ordinaire samedi matin puis a rencontré les présidents de fédération l'après-midi. Il a pris connaissance avec satisfaction que le Service sanitaire apicole (SSA) a initié une discussion avec les nombreux offices fédéraux concernés par les produits autorisés en apiculture. La liste des produits autorisés est en procédure de consultation. Celle-ci terminée, elle paraîtra simultanément dans les trois revues apicoles suisses avec un commentaire du SSA (lire en page 18).

Afin d'améliorer la communication avec le même SSA, le comité a décidé d'inviter à ses séances un représentant du SSA.

Les travaux concernant la traduction de la version fortement remaniée «L'apiculture – une fascination» avancent selon notre programme. Le comité décidera du choix de l'imprimeur, du prix définitif, de la date de lancement, du plan marketing, etc. dans sa séance du 5 février.

Suite à la demande d'un membre, le comité a décidé une modification des statuts pour inclure le processus de nomination des membres de la SAR dans les instances apicoles supérieures. Les présidents ont donné leur accord à la version qui sera soumise à l'assemblée des délégués du 15 mars 2014.

La position de Swissmedic concernant la propolis rencontre partout de l'incompréhension. La présidence d'apisuisse s'occupe de la chose.

Enfin, un petit article paru dans Terre & Nature concernant un médicament appelé Symbeotic suscite beaucoup de questions. Le comité a demandé au Centre de recherches apicoles de prendre position ; le texte correspondant se trouve en page 28.

*Le secrétaire: **Philippe Treyvaud***

Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des sections et des fédérations, vous êtes priés de respecter le délai pour envoyer votre budget **pour vos manifestations de 2015** afin de pouvoir bénéficier des subventions fédérales «Marketing».

Dernier délai de réception d'annonces de budget: **le 28 février 2014**.

A envoyer chez Ulrich Zaugg, [ulrich.zaugg@hotmail.com](mailto:ulrich.zaugg@hotmail.com), responsable du Marketing au comité SAR.

## Vente de reines

Le comité SAR a décidé de publier chaque année dans la revue d'avril, la liste des apiculteurs-trices et celle des moniteurs qui veulent vendre des reines. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs coordonnées au soussigné d'ici au 25 février, dernier délai possible.

Ils voudront bien indiquer: nom, prénom, numéro de téléphone, origine des reines (lignées), fécondées à la station de? – au rucher?, prix demandé?

*Le secrétaire: Philippe Treyvaud*

---

## Loques: mieux vaut prévenir... que détruire!

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Les loques constituent toujours une grave menace pour nos ruchers. Il est donc indispensable que chacune et chacun soit capable de les détecter. En son temps, chaque membre avait reçu un CD explicatif.

Aujourd'hui, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV – anciennement Office vétérinaire fédéral) propose ce DVD dans sa rubrique «Boutique en ligne» (taper «OSAV loque» sur Google).

*Le secrétaire: Philippe Treyvaud*

---

## Invitation aux vétérans SAR



Vous qui êtes entrés dans la grande famille SAR en 1954 ou avant, venez et vivez avec nous **l'assemblée générale du samedi 15 mars 2014, à 9 h, au Château de Colombier, dans le canton de Neuchâtel.**

Les présidents des sections sont priés de faire le nécessaire pour que ces fidèles membres (60 ans et plus) puissent assister à nos délibérations.

**Il est donc impératif de les annoncer auprès du caissier, M. Monney, jusqu'au 11 février 2014, en fournant les noms des bénéficiaires avec le numéro de matricule et l'année d'entrée SAR.**

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

*Le préposé aux vétérans SAR: Erwin Noirat*

# Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

## Assemblée SAR du 15 mars 2014 au Château de Colombier (NE)



C'est sur la rive nord du lac, dans un lieu historique de caractère, que la fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture a le plaisir d'accueillir les délégués de toute la Romandie.

### Colombier

Dominée par son illustre château médiéval, Colombier est une superbe localité située au bord du lac de Neuchâtel et étagée jusqu'aux premiers contreforts du Jura.



Cette localité fait partie de la commune de Milvignes, née de la fusion des communes d'Auvigner, de Bôle et de Colombier. Elle est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Colombier accueille une population de plus de 5000 habitants et ces derniers bénéficient de nombreuses installations sportives et de loisirs avec une grande palette d'activités. Nous citerons notamment: un aérodrome, un

centre d'athlétisme, un centre de tennis couvert, un centre équestre, un stade de football, des halles de gymnastiques.

La localité est desservie par deux accès autoroutiers, le tram et le train ainsi que l'aérodrome cité plus haut.

Enfin, Colombier abrite plusieurs structures d'accueil et de formation. De la petite enfance en poursuivant par les écoles enfantines, primaires et secondaires ainsi qu'un centre professionnel cantonal pour les métiers du bâtiment.

Bienvenue dans cet écrin du pays de Neuchâtel.

*«Le lac au pied des monts était comme un miroir, un petit bateau avec une voile blanche nageait, tel un cygne sur sa surface. Quels beaux jours que ceux de Neuchâtel.»*

(Balzac)

Des vignes considérées comme son or blanc et son or rouge, où plusieurs cépages se côtoient: Chasselas, Pinot Noir dont est issu l'Œil-de-Perdrix ainsi que plusieurs spécialités telles que le Chardonnay, la Perdrix Blanche, le Pinot Gris, le Sauvignon blanc, le Gamaret et le Garanoir.



## Comment se rendre à Colombier

Coordonnées GPS du Château: Y = 556201 X = 201840

### **En voiture:**

Depuis Neuchâtel, Autoroute A5, sortie N° 9, Colombier, direction l'Arsenal par la N5.

Depuis Lausanne, Autoroute A5, sortie N° 8, Areuse, direction Colombier, Ecole de Police ERAP.

Le parking du tram sera réservé pour les participants de l'AD SAR 2014.

### **En transports publics:**

Gare de Neuchâtel, Trolleybus N° 7 jusqu'à la place Pury, tram «Litorail»: Arrêt «Colombier».

## A Colombier avec les transports publics

| Départ de | Neuchâtel           |                         | Place Pury | Colombier NE        |                      |
|-----------|---------------------|-------------------------|------------|---------------------|----------------------|
|           | arrivée<br>Gare CFF | départ<br>bus n° 7 ou 9 |            | départ<br>tram n° 5 | Littorail<br>arrivée |
| Genève    | 06.14               | 07.22                   |            |                     |                      |
| Lausanne  | 06.45               | 07.25                   | 7.34       | 07.44               | 07.50                |
| Fribourg  | 06.32               | 07.24                   |            |                     | 07.58                |
| Delémont  | 06.42               | 07.32                   | 7.44       | 07.54               | 08.10                |
|           |                     |                         |            |                     | 08.18                |

Pour se rendre à l'arrêt des bus à la gare de Neuchâtel, sortir du passage sous-voies côté Nord, monter la rampe à gauche, l'arrêt se trouve à 30 mètres de **l'autre côté** de la route.

De la gare de Colombier NE Littorail, pour le Château = 5 minutes à pied.

Retour de Colombier tram N° 5 départ chaque heure aux ...h13, ...h33, ...h53.

Puis de Place Pury par bus N° 7 ou 9 pour Gare CFF.

Départ des trains pour: Genève ...h37, voie 4, Lausanne ...h34, voie 3, Fribourg ...h36 voie 1, Delémont ...h24, heure paire = voie 5 / ...h27 heure impaire = voie 4.

## A VENDRE

### Nucléi DB 5 cadres

souche carniolienne pure  
prix avec reine Fr. 250.-

### Ruches DB 7-8-10 cadres

avec reine carniolienne F1  
Fr. 350.- à Fr. 400.-

### Ruchettes élevages reines

#### 8 cadres 30/15

avec reine de station ou F1  
Fr. 80.- à Fr. 100.-

### BRUNNER Walter ou BORDONI Sauro

Route du Bois de Finges 2d  
3960 Sierre  
tél. 027 455 23 55, 078 614 74 92  
ou 079 448 59 93

## A VENDRE

pour cause de décès

### Ruches DB habitées

avec hausses, cadres 40 mm,  
Fr. 450.-

Nucléi, Fr. 220.-

Renseignements + réservations:  
François Michelod, 079 718 27 92

